

Image not found or type unknown



Divorce a l'amiable mes droits

Par **CORNELIA**, le **08/12/2009** à **12:33**

Bonjour, rnje suis divorcé depuis le 23/11/09, avec une garde partagée pour nos 2 enfants. mon ex femme le jour du divorce a dit au juge qu'elle avait un logement à cette date, et à ce jour elle vit toujours dans ma maison (c'est mon bien) et elle ne veut pas partir, c'est invivable comme situation. Quels sont mes droits et mes recours dans une telle situation? ai-je le droit de la mettre dehors et commencer la garde partagée le temps qu'elle trouve un logement ou qu'elle vive dans sa famille en attendant d'en trouver un?